

LES OBLIGATIONS DU QUÉBEC, EST-CE UNE BONNE AFFAIRE ?

La hausse importante des taux d'intérêt au cours de la dernière année a rendu quelques produits de placement qui n'avaient plus la faveur des investisseurs, un peu plus intéressants. À titre d'exemple, à la fin de décembre 2021, des obligations garanties à taux fixe d'Épargne Placements Québec offraient un taux de 0,6 % pour une année. Les mêmes obligations offrent maintenant 4,25 %. Ça fait réfléchir ! Compte tenu de cette hausse spectaculaire des taux d'intérêt, devrait-on délaissé nos placements en Bourse pour se ruer vers ce type de placement ?

Pour en avoir le cœur net, j'ai préparé une analyse qui compare l'investissement de 10 000 \$ dans des actions ordinaires de BCE et l'investissement dans une obligation à taux progressif sur 10 ans d'Épargne Placements Québec. Comme je ne connais pas le rendement futur des actions de BCE, j'ai utilisé les données des 10 dernières années, soit depuis le 1^{er} janvier 2013. Évidemment, le passé n'est pas garant de l'avenir mais, compte tenu de la stabilité du prix des actions de BCE à long terme, je suis d'avis que la comparaison est valable. J'aurais aussi pu utiliser une autre société de grande capitalisation cotée en Bourse comme une banque canadienne, une société d'assurance-vie ou une autre société de télécommunications. Pour simplifier l'analyse, je n'ai pas tenu compte des incidences fiscales.

Obligations à taux progressif

Les caractéristiques actuelles des obligations à taux progressifs sont les suivantes :

- Elles sont garanties;
- Elles sont remboursables en partie ou en totalité une fois par année, à leur date d'anniversaire;

- Les intérêts peuvent être versés une fois par année ou être composés et versés au rachat ou à l'échéance ;
- Les intérêts qui seront perçus au cours des 10 prochaines années sont:

Année	Taux	Intérêts encaissés
1	4,25%	425 \$
2	4,30%	430 \$
3	4,35%	435 \$
4	4,40%	440 \$
5	4,45%	445 \$
6	4,50%	450 \$
7	4,55%	455 \$
8	4,60%	460 \$
9	4,75%	475 \$
10	5,00%	500 \$
Total		4 515 \$

Source : site web d'Épargne Placements Québec

En présumant que les intérêts sont encaissés annuellement, au terme des 10 années, ce placement aura généré 4 515 \$ en intérêt pour un rendement total de 45,15 % (4 515 \$ / 10 000 \$). Le 10 000 \$ investi initialement sera évidemment récupéré sans gain ni perte.

Actions de BCE

À l'ouverture des marchés le 1^{er} janvier 2013, les actions ordinaires de BCE se transigeaient à 42,63 \$ par action. Donc, un investissement de 10 000 \$ aurait permis d'acheter 234 actions pour un total de 9 975,42 \$. Comme il n'est pas possible d'acheter des fractions d'actions, il y aurait un solde de 24,58 \$ dans l'encaisse après l'achat.

BCE verse des dividendes à ses actionnaires 4 fois par année. Le montant versé par action augmente habituellement d'une année à l'autre. Le versement de dividende par une société n'est

jamais garanti. Toutefois, depuis 1984, BCE a uniquement suspendu à 2 reprises son versement trimestriel, soit 2 fois en 2008, durant la crise financière. Comme pour les dividendes, la valeur des actions de BCE n'est pas garantie. Le prix des actions de BCE a évolué de la façon suivante depuis janvier 2013 :

Année	Prix de l'action au 1er janvier
2013	42,63 \$
2014	46,00 \$
2015	53,28 \$
2016	53,46 \$
2017	58,76 \$
2018	60,38 \$
2019	53,93 \$
2020	60,16 \$
2021	54,43 \$
2022	65,81 \$
2023	59,49 \$

Source : www.tsx.com

Les dividendes qui auraient été reçus après le 1^{er} janvier 2013, pour les 234 actions de BCE, auraient été de :

Année	Dividendes par action	Dividendes déclarés et payés
2013	2,33 \$	545,22 \$
2014	2,47 \$	577,98 \$
2015	2,60 \$	608,40 \$
2016	2,73 \$	638,82 \$
2017	2,87 \$	671,58 \$
2018	3,02 \$	706,68 \$
2019	3,17 \$	741,78 \$
2020	3,33 \$	779,22 \$
2021	3,50 \$	819,00 \$
2022	3,68 \$	861,12 \$
Total		6 949,80 \$

Source : site web de BCE pour les dividendes trimestriels

Pour établir le rendement total de l'investissement dans les actions de BCE, il faut ajouter aux dividendes totaux de 6 949,80 \$, la différence entre la valeur actuelle des actions détenues (qui est à peu près la même qu'au 1^{er} janvier 2023) et le montant investi initialement. Cette différence est de 3 945,24 \$ ((234 x 59,49 \$) + 24,58 \$ - 10 000 \$). Le rendement total de l'investissement dans BCE aurait donc été de 10 895,04 \$ (6 949,80 \$ + 3 945,24 \$) ou 108,95 %. Un écart favorable de 63,80 % pour l'investissement dans les actions de BCE par rapport au rendement des obligations ... plus du double de rendement !

D'autre part, même s'il n'y avait eu aucune augmentation de la valeur des actions de BCE depuis l'achat, les dividendes seuls auraient généré un rendement supérieur au placement dans les obligations. Soit 69,50 % (6 949,80 \$ / 10 000 \$) en comparaison du rendement des obligations de 45,15 %, que nous avons vu plus tôt.

Évidemment, cette comparaison est hypothétique puisque nous ne connaissons pas comment évolueront les prix des actions de BCE dans le futur ni quelle sera la croissance des dividendes qui seront versés. Néanmoins, l'historique et la situation actuelle de la société ne permettent pas de croire que le futur sera bien différent des 10 dernières années.

Il peut être attirant de se tourner vers des placements garantis en cette période de taux d'intérêt élevé. Toutefois, comme le démontre cet exercice sans prétention, un investisseur qui est prêt à accepter un peu de volatilité sur un horizon à moyen ou long terme pourrait être largement récompensé en investissant dans des actions de sociétés telles que BCE. Chaque investisseur a son propre seuil de tolérance à la volatilité, mais comme on le constate, être trop « frileux » peut s'avérer assez dispendieux à long terme.

L'information présentée a été préparée par Pierre Giard CPA, CA, conseiller en gestion de patrimoine principal d'iA Gestion privée de patrimoine inc. (iAGPP) pour le compte de FGNB Gestion de patrimoine et les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement l'opinion d'iAGPP. Les informations qui s'y trouvent proviennent de sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude et la fiabilité. Les opinions exprimées sont basées sur une analyse et une interprétation datant du moment de sa publication et peuvent changer. De plus, elles ne peuvent être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci-mentionnées. Les renseignements contenus aux présentes peuvent ne pas s'adresser à tous les types d'investisseurs. Le conseiller en placement ne peut ouvrir de comptes que dans les provinces où il est dûment inscrit.

iA Gestion privée de patrimoine inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. iA Gestion privée de patrimoine est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Gestion privée de patrimoine inc. exerce ses activités.